

Formation professionnelle et privation de liberté: note de synthèse pour un nouveau programme

Introduction

Les notes de synthèse OIT/Cinterfor portent sur le rôle de la formation professionnelle dans les processus de réinsertion des personnes privées de liberté en abordant les éléments suivants:

- synthèse des principales orientations méthodologiques et théoriques associées aux concepts de réinsertion et de réadaptation des délinquants criminels; et
- compilation des initiatives mises sur pied en Amérique latine par les syndicats, les entreprises et les institutions de formation professionnelle.

Dans le présent document, le concept de formation professionnelle, pris dans son sens large, englobe «la formation formelle et non formelle; la formation technique et professionnelle et la formation préalable à l'emploi; l'apprentissage des jeunes; les programmes de formation de la main-d'œuvre dans le cadre de politiques actives du marché du travail; la formation continue et en cours d'emploi; et la certification des compétences et la reconnaissance du savoir. Tous ces éléments sont considérés comme faisant partie du paradigme de la formation tout au long de la vie qui reconnaît des méthodologies et des environnements multiples et permanents dans lesquels

les personnes peuvent (et doivent) développer les connaissances, les capacités et les compétences (Graña 2017).

Réinsertion et réadaptation des délinquants criminels: principales questions

Le nombre de personnes privées de liberté dans la région a augmenté constamment au cours des dernières décennies (ONUDC 2010; OAS 2011; EUROSOCIAL 2014a; ICPRC 2019). Selon le World Prison Brief, 1 655 062 personnes sont en prison en Amérique latine et dans les Caraïbes¹

Les pays de la région ont fait de nombreux efforts pour améliorer la politique pénale et ont notamment entrepris des réformes des procédures pénales et des systèmes de gestion des prisons. Néanmoins, dans l'environnement pénal, les mesures punitives prédominent principalement, et les niveaux de surpopulation, les mauvaises conditions de vie, la violence carcérale et la disponibilité limitée des programmes de réinsertion ont un impact sur les taux de récidive élevés (EUROSOCIAL 2014b).

Selon différents cadres réglementaires pour l'application du droit criminel, l'éducation et le travail doivent

constituer des principes directeurs des programmes de réinsertion. Les considérations d'ordre éthique, social et culturel, qui allient réinsertion et moyens d'empêcher les personnes libérées de récidiver (par le biais d'un large éventail d'activités diversifiées), sont primordiales pour réduire la récidive².

Partant de l'hypothèse que la réinsertion des détenus s'effectue par le biais de l'éducation et du travail, les programmes traditionnels se concentrent sur une éducation formelle et non formelle, sur la formation de la main-d'œuvre et sur l'obtention de différents acquis professionnels. Néanmoins, les données empiriques qui ressortent de l'analyse comparative d'expériences au niveau international indiquent que la diminution de la récidive est liée à des interventions qui tiennent compte des facteurs de risque dynamiques liés au comportement criminel, dont les compétences en matière d'éducation et de travail font partie intégrante, mais ne représentent pas l'ensemble de ces facteurs (Redondo Illescas et al. 1999; Joy Tong and Farrington 2006; Redondo Illescas et al. 2011; Rojido et al. 2010; Pantoja 2010; Serrano Berthet 2018). En fait, il ressort de la méta-analyse que les programmes de réinsertion les plus efficaces pour réduire la récidive sont multimodaux et comprennent également des composantes cognitives et

* Remarque: Le présent rapport a été élaboré par Dr Ana Juanche Molina, actuellement directrice de l'Instituto Nacional de Rehabilitación [Institut national de réinsertion] en Uruguay. Dr Molina a élaboré et mis en œuvre divers programmes et projets de coopération en vue de la réforme des systèmes carcéraux.

1 Le World Prison Brief fait partie d'un service de base de données en ligne hébergé par l'Institute for Crime and Justice Policy at the Research, School of Law, Birkbeck, Université de Londres. Les données sont disponibles sur: http://www.prisonstudies.org/highest-to-lowest/prison-population-total?field_region_taxonomy_tid=24, consulté en août 2019.

2 Voir les réglementations nationales et internationales, p. ex. Argentine, Loi n° 24660 sur l'exécution des peines privatives de liberté; Uruguay, Décret-loi n° 14470 sur le système de règles pour la détention; Chili, Règlement pénitentiaire, Décret suprême n° 518; Brésil, Loi n° 7210 sur l'application des lois pénales; et Nations Unies, Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus.



Photo prise lors d'activités avec le SIRPA, dans le cadre de l'AIP, Uruguay, 2015.

Préparer le retour dans la communauté

Selon une analyse des principales caractéristiques des populations des prisons régionales, la majorité des personnes privées de liberté sont des hommes (bien que le nombre femmes augmente régulièrement), des jeunes peu instruits et ayant peu d'expérience professionnelle formelle, et des personnes vivant dans des zones périurbaines avec une consommation problématique de drogue et d'alcool (ONU DC 2010; Serrano Berthet 2018). Après la prison, ces personnes rencontrent des problèmes de réinsertion sociale, de rejet social, de retour à des liens familiaux et sociaux brisés, qui peuvent tous avoir un impact direct sur la recherche d'opportunités qui ne conduiront pas à un retour à la criminalité.

Les efforts de réinsertion de sociale désignent les diverses formes d'interventions ciblant les délinquants, qui permettent leur insertion harmonieuse dans la communauté. Par conséquent, la réinsertion sociale peut également être définie comme un ensemble d'actions prévues, élaborées par le système de justice pénale, la société civile et les institutions sociales nationales, le système éducatif, les employeurs et les entreprises, les syndicats, les systèmes de santé et d'hébergement, etc. pour soutenir l'inclusion sociale de ces personnes. Selon l'approche reposant sur les droits humains, la réinsertion sociale doit être une politique transversale, incluant une collaboration publique, privée et interinstitution.

L'Amérique latine compte actuellement diverses initiatives qui favorisent les possibilités de réinsertion sociale par la formation professionnelle pendant et après la privation de liberté. Certaines de ces initiatives, y compris le travail avec

comportementales, ainsi que le développement de compétences sociales positives (Rojido et al. 2010; Pantoja 2010; Serrano Berthet 2018).

Les publications soulignent également que les programmes dispensés pendant l'incarcération ne constituent pas eux seuls la garantie d'une réinsertion réussie. En effet, des recherches démontrent qu'il existe une forte corrélation entre la récidive et les programmes qui ne donnent pas accès à la surveillance et au contrôle à la libération. En outre, les programmes de désistance réussis³ se concentrent sur une aide aux personnes, afin qu'elles construisent leur capital humain et social⁴ (ONU DC 2010). Il existe effectivement un certain nombre de facteurs associés à la désistance; toutefois, les différentes études consultées affirment qu'il est difficile de préciser la relation de cause à effet entre ces facteurs et l'absence de comportement criminel (Griffiths et al. 2007).

Les initiatives les plus porteuses mentionnées dans les publications internationales (y compris les cas de l'Australie, du Canada, de l'Espagne et du Royaume-Uni) disposent d'un large éventail d'approches d'intervention spécialisées et structurées sur les

conditions individuelles et sociales avec une forte probabilité de récidive. Ces interventions s'adressent de manière différenciée à divers groupes (femmes, groupes familiaux ou genre, personnes souffrant de handicaps psychosociaux, ayant des antécédents de violence sexuelle ou de consommation problématique de drogue et/ou d'alcool, etc.). Elles visent à tenir compte du niveau du risque évalué.⁵ Les programmes menés dans les prisons sont également accessibles après la libération, ce qui élargit la possibilité de poursuivre et d'approfondir l'impact de l'intervention, deux facteurs importants qui contribuent à la désistance.

Après l'évocation de certaines des principales limites liées à la réinsertion et à la réadaptation, la présente Note expose certaines initiatives innovantes dans le domaine de la formation professionnelle dans les prisons, considérées comme un élément fondamental pour la réinsertion des personnes privées de liberté, qui ont été menées dans trois pays du Cône Sud d'Amérique latine: Argentine, Chili et Uruguay.

³ La désistance est définie comme étant liée à des personnes ayant déjà commis des infractions et capables de s'abstenir de commettre d'autres crimes.

⁴ On entend par capital humain la capacité d'un individu à procéder à des changements et à atteindre des objectifs. Le capital social est compris comme l'ensemble de relations humaines qui génèrent des occasions positives et des interactions collaboratives. Par conséquent, le travail est une fonction qui développe le capital social.

⁵ Voir: Service correctionnel Canada, sur <https://www.csc-scc.gc.ca/index-fr.shtml>; Royaume-Uni. Services des prisons et de la probation de Sa Majesté,

des adolescents et des adultes en Argentine, au Chili et en Uruguay, sont mises en évidence ci-après.

Formation professionnelle dans le cadre de politiques de l'emploi actives pour les personnes privées de liberté

Argentine

En Argentine, trois organisations fournissent une formation professionnelle dans cet objectif: Confederación Empresaria de la República Argentina (CGERA) [Chambre argentine du Commerce]; Servicio Penitenciario Provincia de Buenos Aires (SPB) [Service pénitentiaire de Buenos Aires]; et Ministerio de Trabajo y Empleo (MTE) [Ministère du travail et de l'emploi]. Ensemble, ils fournissent une formation professionnelle et un accès à l'utilisation de technologies spécifiques aux secteurs pour les jeunes de 18 à 29 ans privés de liberté, dans les villes de Florencio Varela, La Plata, San Martín et Magdalena.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de l'accord de coopération entre le CGERA et le Ministère de la justice de la province de Buenos Aires, dans le but de «mettre en place un vaste réseau (...) afin de promouvoir et d'élaborer des activités communes de formation professionnelle pour les détenus des unités pénitentiaires relevant du SPB (...) en ce qui concerne la réparation de machines, le secteur textile, les chaînes de valeur de la maroquinerie et de la chaussure et dans tout secteur dans lequel les parties expriment ouvertement leur intérêt».⁶

Ces programmes de formation de proximité se servent d'unités mobiles qui utilisent des programmes d'étude flexibles, une conception fonctionnelle intégrant des contextes pertinents, et qui sont spécialement

dotées de la technologie, des outils et des ressources nécessaires. Cette approche innovante permet de surmonter les difficultés liées au manque d'espace et de fournitures pour la formation de la main-d'œuvre en milieu carcéral.

Grâce à la promotion de l'apprentissage collaboratif, les différents acteurs participent à la transformation des espaces qui étaient traditionnellement utilisés pour les visites dans des salles multifonctionnelles. La formation est fournie par les enseignants qui sont en mesure d'adapter le contenu selon les besoins et la situation spécifiques de leurs apprenants. Dans ce schéma, des cours sont proposés en mécanique moto, en entretien des outils électriques à main, en soudure, en maroquinerie et chaussures. Des cours supplémentaires couvrent les aspects du travail indépendant et de la gestion, dans le but de promouvoir la création et la pérennité des microentreprises pour les détenus libérés. La stratégie vise à favoriser la réinsertion sociale et du travail (CEM 2018).

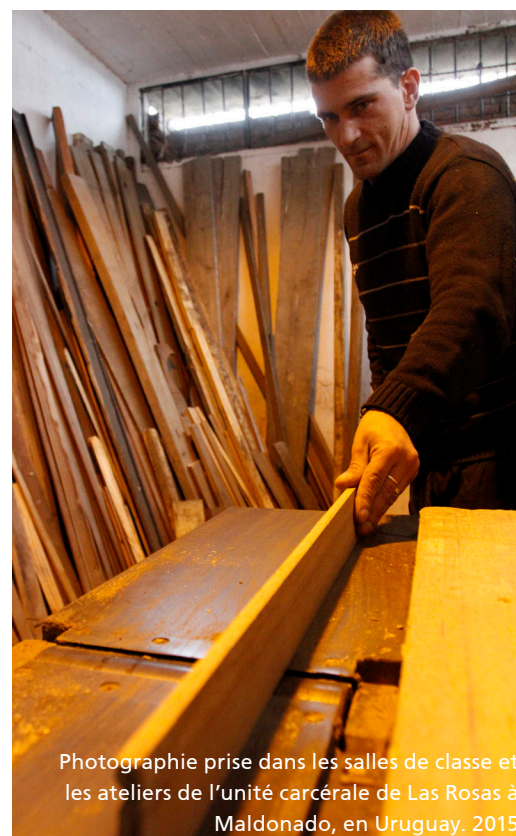
Quelques facteurs clés de la réussite

- Les propositions sélectionnées sont importantes. Elles sont étroitement liées à la possibilité de créer des sources de revenus grâce aux compétences professionnelles requises sur le marché du travail local. Ces compétences professionnelles offrent la possibilité d'obtenir un emploi dans le secteur ou de créer des microentreprises qui peuvent être autogérées.
- Les femmes peuvent également être formées dans des secteurs comme la maroquinerie et la chaussure, ce qui souligne que l'employabilité est un facteur fondamental de la formation.

- Une formation complémentaire est proposée par le biais d'une approche modulaire indépendante. Les unités modulaires de quatre mois sont certifiées sur approbation du Ministerio de Trabajo y Empleo (MTE).

- La certification officielle est accordée sans mentionner spécifiquement son lien avec la formation en milieu carcéral, ce qui outre la reconnaissance des acquis, est particulièrement adapté aux besoins: «(...) porte d'entrée pour la future insertion sociale des détenus, (...) il s'agit d'une garantie pour le juge, d'une reconnaissance de ce qui a été appris sans indication du contexte dans lequel il l'a été. Ce certificat constitue une reconnaissance de la formation, de la volonté et de la motivation des participants au cours.» (CEM, 2018)

- L'apprentissage collaboratif est encouragé en favorisant l'interaction



Photographie prise dans les salles de classe et les ateliers de l'unité carcérale de Las Rosas à Maldonado, en Uruguay, 2015

⁶ Convenio de cooperación entre la Confederación General Empresaria de la República Argentina y el Ministerio de Justicia de la Provincia de Buenos Aires, No. 32/16, 26 de diciembre de 2016, disponible sur https://www.academia.edu/37164524/SERIE_DOCUMENTOS_CEM_N_16_AGOSTO_2018.

CGERA, SBP et MTE ont signé un accord pour assurer la formation dans diverses compétences professionnelles. Plus de 400 détenus, hommes et femmes, ont bénéficié d'une formation.

L'initiative fait la promotion de l'employabilité dans les secteurs qui connaissent une demande sur le marché du travail, en complément de la garantie d'une réinsertion sociale et professionnelle.

«La transformation de l'identité carcérale en identité professionnelle par le biais d'un apprentissage est un facteur stratégique dans la promotion de réinsertion sociale par le travail. L'apprentissage d'une compétence professionnelle, l'accès à la technologie et la possibilité d'entreprendre une entreprise productive sont des parcours qui requièrent une dynamique particulière pour ces populations; une dynamique qui gagne en dignité, en nouvelles possibilités de construire une vie digne, mais aussi une dynamique particulière au contexte de confinement qui transforme la culture de la punition en seconde chance.» (CEM, 2018).

avec la participation de l'agence nationale pour les détenus libérés. L'UOCRA dispense une formation aux métiers de la construction dans les établissements pénitentiaires. Il est en charge de la sélection du coordinateur et de l'instructeur, de la conception des programmes et du matériel pédagogique, ainsi que de la gestion administrative des cours.

Les cours durent deux mois et comptent 160 heures d'enseignement réparties en quatre heures par jour, cinq jours par semaine. Outre les contenus spécifiques du programme, les cours contiennent des contenus transversaux liés à la santé et à la sécurité au travail. À la fin du cours initial, les participants peuvent approfondir leurs connaissances grâce à une formation complémentaire de 80 heures.

Ils partagent les responsabilités et établissent un consensus au cours du processus, grâce à une expérience active et directe.

États, syndicats et entreprises dans la formation des personnes privées de liberté

- La formation favorise l'inclusion et la diversité par le biais de l'intégration des personnes de la communauté LGBTQ.

- Différents acteurs de la communauté carcérale participent à la formation: « (...) dans l'unité 33 de Madres, quatre surveillantes et quinze détenues ont suivi le cours.» L'accès à la formation implique également une demande constante de personnel pénitentiaire (ibid.).

- Grâce au caractère formel de l'expérience, les participants à ces formations peuvent bénéficier d'un examen de remise de peine. Une attestation de formation est alors présentée à un organe judiciaire pour examen de l'exécution de la peine.

- La formation et la certification des détenus sont importantes pour la poursuite de la diffusion, de la promotion et de la reproduction de la formation continue dans les entreprises et les organisations commerciales concernées. Bien qu'aucune évaluation d'impact ne soit encore disponible, on estime que la collaboration du secteur privé renforce la responsabilité sociale des entreprises et la formation du futur personnel de leurs entreprises.

En 2008, l'Unión Obrera de la Construcción de la República Argentina (UOCRA) [Syndicat des travailleurs de la construction de la République d'Argentine] a conclu un accord avec le Ministerio de Justicia y Derechos Humanos [Ministère de la justice, de la sécurité et des droits humains] «pour fournir les compétences et les talents nécessaires afin que les détenus puissent se réinsérer dans la société par le travail lorsqu'ils retrouveront leur liberté» (UOCRA 2018).

Le projet a été conçu en collaboration avec les services pénitentiaires et

Les cours sont validés par le biais d'évaluations des performances proposées par l'instructeur. Outre le certificat, les personnes qui réussissent reçoivent la carte d'enregistrement du travail délivrée par l'Instituto de Estadística y Registro de la Industria de la Construcción (IERIC) [Institut de statistique et d'enregistrement du secteur de la construction], une condition nécessaire pour accéder à un emploi enregistré dans le secteur de la construction. Les données d'accréditation sont collectées par l'IERIC et, par le biais d'un processus d'orientation et de médiation, font



Photographie prise dans les salles de classe et les ateliers de l'unité carcérale de Las Rosas à Maldonado, en Uruguay. 2015

la promotion des opportunités d'insertion sur le marché du travail auprès des personnes possédant la carte d'enregistrement du travail.

Quelques facteurs clés de la réussite

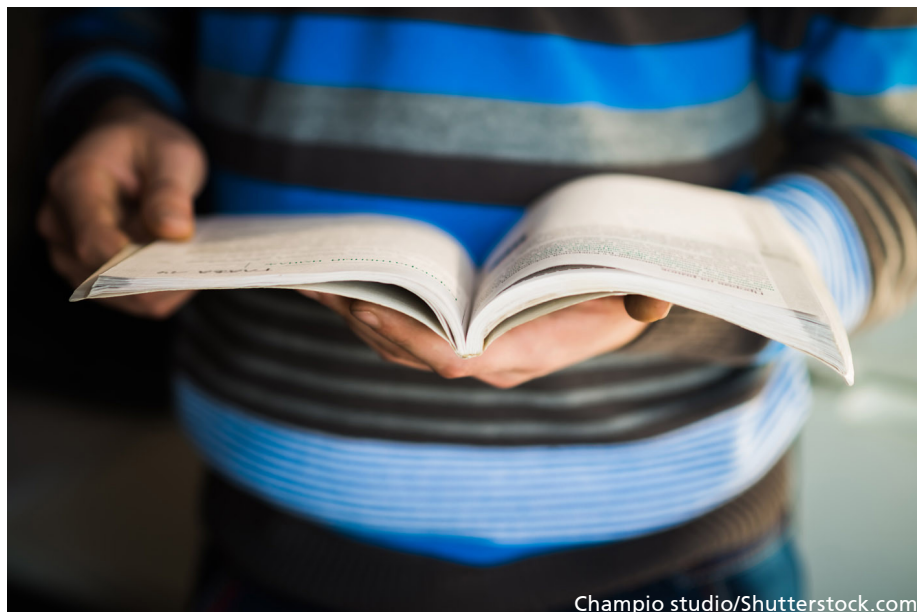
- Ce projet s'intègre dans le cadre d'un programme de préparation à libération, c'est pourquoi les participants sont sélectionnés parmi ceux dont la date de libération approche et qui sont intéressés par une formation afin de créer de nouvelles possibilités d'insertion sur le marché du travail.

- L'approche de formation met fortement l'accent sur l'apprentissage par l'expérience. Soixante-dix pour cent des heures de cours sont consacrées à l'élaboration de contenus de procédure mis en œuvre dans la pratique. Cette pratique poursuit deux objectifs: 1) l'exécution de tâches liées au métier; et 2) l'amélioration de la construction de bâtiments hébergeant des personnes privées de liberté.

- Le suivi est une partie importante du processus d'apprentissage. L'instructeur est chargé de tenir des registres quotidiens sur le contenu des cours et les progrès des participants.

- Les cours sont également ouverts au personnel pénitentiaire. Ainsi, «cette activité commune a amélioré la relation entre les détenus et les surveillants, en les aidant à coexister et en permettant aux agents de service d'acquérir les connaissances nécessaires pour ensuite organiser et diriger le travail» (UOCRA 2018).

- Le programme d'études est durable et a été étendu. Depuis 2008, 136 cours ont été organisés pour 3034 détenus participants. Il s'agit notamment d'unités du Service pénitentiaire fédéral (SPF) et d'unités des services pénitentiaires provinciaux à Buenos Aires, Chaco, Entre Ríos, Salta et Jujuy. Des activités ont également eu lieu dans le cadre du système de justice des mineurs par le biais d'un accord



Champion studio/Shutterstock.com

avec le Ministerio de Desarrollo Social de la Provincia de Buenos Aires, et l'Agencia para niñez y adolescentes [Agence provinciale pour les enfants et les adolescents du Ministère du développement social de la province de Buenos Aires].

Cette initiative permet également de développer des synergies de coordination qui améliorent les différentes dimensions de la réinsertion. L'UOCRA et les fondations Espartanos ont signé un accord qui favorise l'insertion sociale et une réduction de la récidive des personnes privées de liberté, par le biais d'activités sportives, spirituelles, éducatives et professionnelles. Grâce à ce partenariat, la formation professionnelle et les activités sportives favorisent conjointement le développement de compétences sociales positives: le travail en équipe et les valeurs associées à sa dimension collaborative, l'identité de groupe, la réalisation d'objectifs communs et la complémentarité des rôles, entre autres.

L'accord entre l'UOCRA et les fondations Espartanos prévoit le développement et la mise en œuvre de projets de formation socioprofessionnelle. Il existe également des actions d'alphabétisation, de formation et de transfert de technologie dans différentes spécialités liées à la

construction. «Les deux institutions comprennent le rôle central joué par l'éducation globale des personnes dans le développement personnel et dans l'insertion sur le marché du travail, en favorisant l'insertion sociale et en réduisant la récidive des personnes privées de liberté, grâce à la coordination des activités sportives, spirituelles, éducatives et de travail» (UOCRA 2018).

Dans le cadre d'un accord entre le Ministerio de Justicia y Derechos Humanos et l'UOCRA, 3034 détenus ont été formés au cours de la période précédant leur libération. Grâce à la certification obtenue et à la carte d'enregistrement délivrée par l'IERIC, ces personnes peuvent accéder à des offres d'emploi dans le

Chili

Le Chili a créé Proyecto +R de reinserción laboral [+R Meilleure réinsertion, meilleur projet de sécurité] dans le cadre de la politique de sécurité publique, car «le renforcement des politiques de réinsertion sociale a un impact direct sur la réduction du taux de criminalité et, par conséquent, du taux de

Photographie du potager de l'unité pénitentiaire de Las Rosas à Maldonado, en Uruguay. 2015



victimisation».

Le projet, élaboré avec le soutien de la Confédération de la production et du commerce (CPC), vise à travailler avec des personnes qui présentent un risque élevé de récidive. À cette fin, il encourage l'insertion professionnelle par le biais de quotas garantis dans les entreprises. Au cours du premier semestre 2019, le projet a fourni 400 contrats de travail d'une durée d'au moins un an, dans tout le pays.

Le projet +R met fortement l'accent sur la dimension régionale, grâce à l'intervention des Secretarías Regionales Ministeriales (SEREMI) [Secrétariats ministériels régionaux], qui convoquent des groupes de travail interinstitutions pour soutenir le projet. Des agences publiques, des entreprises privées et des organisations de la société civile y participent afin d'adapter le projet au contexte de chaque zone.

Contrairement à d'autres initiatives, le projet travaille avec des détenus présentant un risque élevé de récidive. Cela reflète l'approche du modèle +R qui, dans l'un de ses principes directeurs, stipule que l'intervention doit être proportionnelle au niveau de risque: plus le risque est grand, plus l'intervention est importante. Ainsi, sur la base de ce modèle,

l'intervention vise les personnes dont la libération approche et elle offre une assistance pendant sa durée selon le modèle VOIS – Vinculación con el beneficiario, Oficios y competencias transversales, Inserción laboral y Seguimiento en el puesto de trabajo. Ce modèle intègre i) la relation avec le bénéficiaire; ii) les métiers et les compétences transversales; iii) l'insertion professionnelle; et iv) le suivi sur le lieu de travail. Dans sa phase pilote, le projet développera deux lignes d'action: 1) la mise en place d'unités de production dans les prisons où les détenus sont formés et exercent un travail rémunéré; et 2) des entreprises dans huit régions du pays fournissent des quotas d'emplois pour les personnes privées de liberté en dehors de l'enceinte de la prison. Une autre expérience pertinente est le réseau de Centros de estudio y trabajo penitenciario (CET) [Centres d'éducation et de travail], géré par le Service pénitentiaire chilien par le biais d'accords avec des organisations de la société civile selon deux modalités: fermé et semi-ouvert.

Les CET offrent des possibilités d'emploi et de formation aux personnes privées de liberté qui en font la demande par le biais d'une procédure réglementée.

Les CET sont des prestataires de services externes dans des secteurs tels que la construction, le nettoyage, la blanchisserie industrielle, la cuisine et le service à la clientèle. Leur infrastructure se caractérise par l'étendue et la qualité des espaces disponibles pour l'apprentissage dans un contexte qui encourage le respect, la confiance et l'autodiscipline (Talita Kum, n.d.).

Le CET Talita Kum a adopté le régime semi-ouvert pour les femmes détenues qui purgent la dernière partie de leur peine dans un environnement organisé autour d'activités de travail et de formation, axé sur l'autorégulation des participantes. Dans le CET Talita Kum, les services sont gérés par des femmes qui reçoivent une rémunération pour leur travail en fonction de la tâche accomplie. Elles bénéficient également d'une formation dans le cadre de cours proposés par le Servicio Nacional de Capacitación y Empleo (SENCE) [Service national de la formation et de l'emploi], et la continuité de l'enseignement est favorisée par leur inclusion dans des programmes nationaux.

Quelques facteurs clés de la réussite

- Les propositions incluent des activités qui se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pénitentiaires.
- Le travail requiert une formation spécifique qui permet l'intégration de compétences nécessaires à sa réalisation.
- Les quotas d'emploi sont payés selon les dispositions légales prévues dans la législation nationale.
- Les deux expériences intégreront des mécanismes de soutien à l'insertion.
- Les quotas d'emplois sont fournis par des entreprises privées.

7 Voir: <http://www.fundacion.uocra.org/noticia/convenio-marco-de-cooperacion-institucional>, consulté en août 2019

8 Voir: <http://www.minjusticia.gob.cl/proyecto-r/>, consulté en août 2019.

Uruguay

En Uruguay, il existe plusieurs initiatives pour le développement de la formation professionnelle des adolescents et des adultes privés de liberté. Entre 2010 et 2016, avec le soutien financier de l'Union européenne, le Programa de Justicia e Inclusión (PJI) [Programme de justice et d'insertion] a été mis en œuvre afin de soutenir la réforme du système de justice pénale. Ce programme, coordonné par le Bureau de la planification et du budget du Président de la République, a été mis en œuvre par différentes agences des Nations Unies en Uruguay: OIT/Cinterfor, PAHO, OMS et PNUD. Dans le cadre de ce projet, la première initiative intersectorielle visant à fournir une formation professionnelle aux détenus a été développée par le biais de deux mécanismes: l'un visant les adolescents de Colonia Berro de l'Instituto Nacional de Inclusion Social Adolescente (INISA) [Institut national d'inclusion sociale des adolescents], et l'autre au sein de l'unité n° 13 à Maldonado de l'Instituto Nacional de Rehabilitación (INR) [Institut national de réinsertion]. Les interventions sont coordonnées dans le cadre de projets.

Les programmes de l'INISA et de l'INR encouragent simultanément l'enseignement secondaire de base (par le biais du programme de cycle court qui permet l'accréditation de la 1^{re} à la 3^e année de l'enseignement secondaire) et la formation professionnelle. La formation professionnelle comprend une formation au métier de la mécanique légère et de l'électrotechnologie de base par l'INISA, et en électrotechnologie, réparation et installation d'air conditionné et de cuisine par l'INR. D'autres formations sont également disponibles sur la gestion et les compétences non techniques (par exemple, la communication assertive) pour renforcer l'employabilité et

Le MIE a développé plusieurs pistes d'action visant à l'universalisation d'un enseignement de qualité dans les contextes de la privation de liberté. Parmi ces pistes, la conception de mécanismes visant les associations enseignement/travail et enseignement formel/enseignement non formel. Cela a conduit à la mise en place de groupes de travail décentralisés dans tout le pays, dans plusieurs de ses départements et à des propositions de coordination pour les populations libérées.

Cette expérience est particulièrement pertinente dans la mesure où elle concerne les budgets essentiels à l'élaboration d'une politique publique basée sur le dialogue interagences et intersectoriel. Les politiques publiques doivent être planifiées et durables avec des délais à moyen et à long terme; elles doivent justifier les ressources disponibles et développer des actions mesurables basées sur des informations transparentes et fiables; elles doivent assurer la participation des acteurs impliqués et des connaissances spécialisées, ainsi que disposer d'un

sensibiliser aux questions de santé au travail.

Les programmes de PJI prévoient également une collaboration innovante avec les syndicats en tant que prestataires de services éducatifs. En 2015, l'atelier de couture a été organisé dans l'unité n° 5 du Centre de réinsertion des femmes. Cette formation implique la coopération de diverses institutions: l'INR (qui répond à la demande de formation et coordonne la gestion et l'évaluation conjointes de la formation); The Sindicato Único de la Aguja (SUA) [syndicat de l'habillement] qui offre des formations, soutient les processus de production, collabore à la coordination des plans d'activité et supervise les participants à leur sortie; le Bureau de formation et d'accréditation des connaissances du Conseil de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (DICAS/CETP - UTU) qui prépare le programme d'études, certifie et évalue les connaissances; l'Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle (INEFOP), qui finance les heures d'enseignement, contrôle et évalue la formation.

Cette initiative réussie et pionnière dans la prison pour femmes est actuellement introduite dans quatre

autres unités pénitentiaires: n° 17 à Minas et n° 20 à Salto, avec des groupes mixtes d'hommes et de femmes; n° 3 à Libertad et n° 6 à Montevideo, avec des groupes d'hommes; et n° 5 à Montevideo avec des groupes de femmes.

D'autres partenariats fructueux sont ceux établis par l'INISA et l'INR avec le Sindicato Único Nacional de la Construcción (SUNCA) [Union nationale unique de la construction et des métiers connexes]. Dans le cas de l'INISA, dans le cadre d'un accord entre le Ministerio de Desarrollo Social et le SUNCA, les jeunes bénéficient de mesures socio-éducatives qui aident les participants à s'intégrer dans le marché du travail.

Au titre de cet accord, la SUNCA est en charge du mentorat, y compris de la supervision socioprofessionnelle pendant l'insertion. Dans le cas de l'INR, un accord conclu entre le Ministère de l'Intérieur et la SUNCA pour la rénovation du module 2 de l'unité 4 a permis à 40 contremaîtres de la SUNCA de dispenser une formation pratique aux détenus dans divers métiers de la construction. L'accord, qui est entré en vigueur en 2017, a permis d'employer plus de 400 prisonniers, avec une rémunération pour le travail effectué, y compris des

⁹ Voir OIT/Cinterfor, Justice and Inclusion Programme Uruguay - Project URU/14/01/URU, <http://www.oitcinterfor.org/proyectos/justiciaeinclusion>, consulté en août 2019.

L'INEFOP est une entité tripartite (composée de l'État, des entreprises et des travailleurs) chargée de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle et de renforcer l'emploi des travailleurs uruguayens. Il propose, entre autres, des services de conseil en matière d'emploi, d'assistance technique aux entreprises et aux entrepreneurs, de certification des compétences et de suivi des programmes d'enseignement.

Grâce à l'accord signé avec l'INR, depuis 2015, plus de 1000 détenus ont bénéficié d'une formation grâce à des propositions élaborées dans toutes les unités pénitentiaires du pays. L'INEFOP participe également, en collaboration avec l'Agence nationale de soutien post-libération (DINALI), à la formation professionnelle des personnes libérées de prison.

«(...) la formation et l'éducation sont au cœur de la réinsertion des personnes privées de liberté, de même que tous les préjugés que la privation de liberté engendre une fois qu'elles sont libérées (...)» Il est donc crucial de savoir comment agir et de pouvoir en apporter la preuve» (INEFOP, 2019).

avantages connexes.

À la demande de l'IJP, le Mesa interinstitucional de educación para personas en conflicto con la ley (MIE) [Groupe de travail interinstitutionnel sur l'éducation des personnes en conflit avec le droit pénal] a été mis en place.¹¹ Parmi ces responsabilités, le MIE conçoit et coordonne les propositions visant à consolider l'association éducation/travail et évalue son impact sur le processus de libération et de réinsertion sociale. Dans le cadre du MIE, le projet de Classe mobile a été lancé. Il offre des possibilités d'éducation, de culture, de loisirs et de formation professionnelle aux personnes privées de liberté, au personnel pénitentiaire, aux familles et à la communauté des différentes unités pénitentiaires du pays. Ce projet, qui est conçu conjointement par plusieurs organismes décentralisés, est coordonné par une équipe du Ministerio de Educación y Cultura (MEC) [Ministère de l'éducation et de la culture]. Les propositions incluent notamment la Classe mobile qui propose une formation professionnelle orientée vers l'insertion dans la région où elle se trouve, ainsi que d'autres activités complémentaires, telles que la culture numérique, la communication, les technologies de l'information et d'autres contenus transversaux.

En outre, dans le domaine de la formation professionnelle, l'accord-cadre entre l'INR et l'INEFOP prévoit divers cours de formation qui sont organisés chaque année pour les personnes privées de liberté en vue «d'améliorer leur employabilité et de soutenir le développement des entreprises productives existantes au sein des unités, en leur fournissant des outils qui améliorent leur faisabilité grâce à la gestion d'entreprise, l'encadrement et l'assistance technique» (INR et INEFOP 2015). La formation est dispensée par diverses entidades de capacitación (ECA) [entités de formation] enregistrées auprès de l'INEFOP, dans des domaines tels que les métiers suivants:

- menuiserie bois et aluminium forgerie
- produits électriques
- maçonnerie
- couture
- cuisine/pâtisserie
- gestion de projets de petites entreprises
- coiffure
- service clientèle
- aménagement paysager/jardinage
- réparation d'ordinateurs
- air conditionné
- soudure

Les cours comptent entre 120 et 250 heures et comprennent au moins 40 heures consacrées aux compétences transversales et aux aspects liés au renforcement des capacités pour l'entrée sur le marché du travail.

Quelques facteurs clés de la réussite

- Ces programmes sont le résultat direct de la participation et de la collaboration du gouvernement et des organisations de la société civile participant au processus de réinsertion sociale des personnes privées de liberté.
- Il s'agissait au départ d'une expérience concrète pour renforcer la dimension productive de l'INR qui s'est transformée, grâce à la coopération des agences, en proposition principale de formation professionnelle dans les prisons. Au cours de ce processus, une formation a également été rendue accessible lors de la libération, améliorant l'accès de ces personnes aux cours offerts par l'Agence nationale de soutien post-libération et à l'éventail de propositions offertes par les ECA dans la société libre (Espinoza et Covarrubias 2006).
- Ces programmes permettent de rapprocher les mesures concrètes concernant la formation professionnelle d'une population particulièrement vulnérable, et ce tout en tenant compte des questions

¹¹ Voir: http://www.oitcinterfor.org/sites/default/files/OIT_4_1_3r_0.pdf, consulté en août 2019.

de genre et de diversité. Des formations sont proposées aux femmes, aux femmes qui vivent avec leurs enfants en prison et aux personnes de la communauté LGTBI privées de liberté. Elle favorise l'inclusion de groupes mixtes d'hommes et de femmes et la formation à des métiers «non traditionnels» pour les deux sexes.

- Ces programmes encouragent la formation-action par le biais d'une structure de programme qui combine le développement de contenus conceptuels et de procédure. Ils mettent également l'accent sur la pensée sociale positive par la création d'une dimension comportementale. Les connaissances acquises sont appliquées dans des tâches spécifiques. Les diverses entreprises productives réalisées dans le parc industriel de l'INR¹² et dans les différentes unités pénitentiaires en sont un exemple, de même que les activités développées par le Groupe d'Action citoyenne: expressions de la justice réparatrice par laquelle les personnes privées de liberté fournissent divers services à la communauté (réparation et entretien des travaux et espaces publics, institutions éducatives et communautaires, entre autres).¹³

- Ils favorisent l'évaluation par d'autres: la proposition est renforcée par les contributions des participants, des formateurs et des responsables institutionnels.

En guise de conclusion

Les personnes privées de liberté proviennent de contextes vulnérables et, pour la plupart, y retournent après leur libération. Cette vulnérabilité est exacerbée par le rejet social associé à l'incarcération. Par conséquent, des politiques publiques visant leur insertion sociale et professionnelle sont fondamentales pour garantir les droits associés au développement de projets de vie et d'emploi comme

Le projet +R a proposé la création d'usines dans 16 unités carcérales en 2020, 1 000 emplois en 2019 et 1 500 en 2020. Plusieurs organismes participent au modèle d'intervention dans l'enceinte de la prison: le service pénitentiaire sélectionne les participants, le Service national de prévention et de réhabilitation de la toxicomanie et de l'alcoolisme (SENDA) présente la proposition d'intervention dans les domaines de l'éducation, de la santé, du sport et de la culture, le Service national de formation et d'emploi (SENCE), par l'intermédiaire des prestataires de formation technique (OTEC), assure la formation aux métiers et la Confédération de la production et du commerce (CPC) est chargée de l'insertion professionnelle.

alternatives à la criminalité. Les politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle doivent avoir une approche fondée sur les droits, être intersectorielles et faire participer les organismes publics ainsi que diverses organisations de la société civile. Elles doivent également tenir compte de l'égalité des chances sans distinction de sexe, de genre, de race, d'origine ethnique, d'âge, de langue, de religion, d'origine nationale ou de toute autre condition de la personne. Elles doivent développer des actions positives pour répondre aux besoins des groupes particulièrement vulnérables tels que les personnes handicapées, les femmes qui vivent avec leurs enfants en prison et les migrants.

Le succès des politiques d'insertion sociale et professionnelle, comme l'indiquent les diverses expériences internationales, est axé sur: 1) le développement de programmes de régime général visant l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels, et l'accès à tous les avantages qui rendent cet exercice possible; et 2) le développement de programmes de traitement spécifique visant à intervenir sur les facteurs de risque dynamiques associés au comportement criminel (Juanche 2018).

Dans l'élaboration des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle, la formation professionnelle, le type de profession et l'emploi sont des éléments

fondamentaux. Dans le cas des adultes, le rôle central joué par l'association éducation/travail doit être pris en compte, ainsi que le stade de leur vie. Les propositions de formation professionnelle devraient donc être adaptées au contexte, flexibles, pertinentes et fondées sur les intérêts et les besoins du groupe cible, tout en prenant en compte les exigences du marché du travail. La formation doit également être certifiée de la même manière que celle du marché du travail en dehors des prisons (EUROSOCIAL, 2014b).

D'autres éléments importants pour la réussite sont: une formation spécialisée et permanente du personnel pénitentiaire; la mise à disposition de budgets adéquats; des agences qui collaborent à l'élaboration de plans et de mécanismes; et des processus de suivi et d'évaluation.

L'insertion professionnelle des délinquants libérés doit être réglementée dans le cadre du droit au travail. Les politiques publiques doivent promouvoir des mécanismes et des incitations à l'embauche de ces personnes par les entreprises publiques et privées.

Renforcer, approfondir et consolider

Les présentes notes OIT/Cinterfor contiennent des approches adoptées par le réseau dans le contexte de l'Agenda pour le travail décent. Il est important de reconnaître les

¹² Voir: <https://www.presidencia.gub.uy/comunicacion/comunicacionnoticias/garay-polo-industrial-santiago-vazquez>, consulté en août 2019.

¹³ Voir: <https://www.minterior.gub.uy/index.php/unicom/noticias/5370-reclusos-trabajan-para-la-comunidad> consulté en août 2019.



Nobeastsofierce/Shutterstock.com

progrès réalisés dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes privées de liberté et des personnes libérées de prison. Cependant, il est également important de souligner qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que les efforts ne se traduisent en mesures pouvant être évaluées de manière rigoureuse et systématique. Les directives en la matière doivent résulter d'un échange entre les divers organismes gouvernementaux et la société civile, et doivent intégrer les enseignements tirés de la collaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques.

Tout cela est étroitement lié à l'un des principes fondamentaux des droits économiques, sociaux et culturels: le principe de réalisation progressive. Ce principe veut que les États prennent des mesures pour assurer la réalisation progressive des droits susmentionnés en allouant le maximum de ressources disponibles.

Une politique publique de formation professionnelle pour les personnes en conflit avec le droit pénal exige également une planification, des ressources et une évaluation budgétaires. En particulier, et conformément au principe d'égalité et de non-discrimination, le budget alloué pour répondre aux besoins des groupes particulièrement vulnérables devrait être une mesure positive majeure, car ces groupes dépendent plus de l'intervention de l'État pour exercer leurs droits (HCR 2017). La pérennité, la reproductibilité et l'extensibilité des initiatives en dépendront sans aucun doute.

Les politiques publiques de formation professionnelle, contenant une approche basée sur les droits humains, doivent également prendre en compte les dimensions fondamentales du droit à l'éducation (Vilas Merino et Martín Solbes 2013), ce qui est communément appelé les «Quatre A» en anglais (Tomasevski 2002):

1. **Disponibilité (Availability):** veiller à ce que l'éducation soit mise à disposition, gratuite et dotée d'une infrastructure institutionnelle et de ressources humaines appropriées pour servir le groupe cible visé et le contexte dans lequel elle se déroule.

2. **Accessibilité (Accessibility):** accès sécurisé à tous les membres de la communauté, sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit, et avec une attention particulière à la définition de calendriers appropriés (ne concurrençant pas d'autres activités telles que le travail, l'éducation formelle, les activités culturelles, religieuses ou récréatives), dans des conditions de sécurité appropriées, et avec des aides et des ressources pédagogiques pertinentes (au-delà des outils traditionnels).

3. **Accessibilité (Acceptability):** fournir un contenu conceptuel et de procédure qui soit pertinent, de qualité, et culturellement approprié et significatif pour les personnes auxquelles il est destiné. Cela est particulièrement important dans la réflexion et la mise en œuvre de la formation professionnelle, car il faut remettre en question les propositions de «métiers traditionnels» et avancer de nouvelles propositions de formation liées, par exemple, aux technologies de l'information et de la communication et aux nouveaux modes de travail comme le télétravail.

4. **Adaptabilité (Adaptability):** proposer des programmes d'études pertinents, flexibles, actualisés, adaptés et contextualisés qui permettent aux étudiants d'opter pour une variété de parcours éducatifs différents, quel que soit le

cadre institutionnel, en garantissant une évaluation et une accréditation appropriées des connaissances sans stigmatiser les «notes».

Des initiatives innovantes devraient illustrer l'ensemble des dimensions mentionnées ci-dessus et servir de lignes directrices pour l'élaboration de politiques publiques de formation professionnelle destinées aux personnes en conflit avec le droit pénal. À cet égard, les recherches futures devraient viser à examiner, à systématiser, à analyser et à évaluer rigoureusement comment et dans quelle mesure ces initiatives contribuent à réduire la récidive et à améliorer la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en conflit avec le droit pénal.¹⁴ Les présentes notes mettent en évidence le principe selon lequel la formation au travail est un élément essentiel du processus de réinsertion, mais qui ne fait pas encore partie d'une solution globale. Il serait intéressant d'étudier, entre autres, la solution pouvant fournir un contenu et des compétences psychosociales qui soient en accord avec les propositions de formation professionnelle. La recherche, l'analyse et l'évaluation des questions relatives à l'emprisonnement, y compris la récidive et son rapport avec la formation professionnelle, constituent également un investissement dans la sécurité publique.

Bibliographie

Bonta, J. et D.A. Andrews. [sans date]. Riesgo – Necesidad – Responsabilidad: Modelo de Evaluación y Rehabilitación de Infractores [Risque - Nécessité - Responsabilité: Modèle d'évaluation et de réinsertion des délinquants]. Santiago de Chile: FONDEF.

CEM. 2018. La experiencia de formación profesional de jóvenes en situación de encierro [L'expérience de la formation professionnelle des jeunes confinés]. Série de documents de la CEM n° 16. Buenos Aires.

Corica, A., A. Freytes Frey, and A. Miranda (eds). 2018. Entre la educación y el trabajo. La construcción cotidiana de las desigualdades juveniles en América Latina [Entre éducation et travail. La construction quotidienne des inégalités parmi les jeunes en Amérique latine]. Buenos Aires: CLACSO.

Espinoza, O. et V. Covarrubias. 2006. El programa de apoyo post-penitenciario "Hoy Es Mi Tiempo": Reflexiones a la Luz de la experiencia comparada. [Programme de soutien post-libération «Hoy Es Mi Tiempo»: réflexions à la lumière de l'expérience comparative]. Universidad de Chile Revista Debates Penitenciarios N°1, Santiago de Chile: Universidad de Chile.

Graña, G. 2017. Diálogo social sobre formación profesional y desarrollo de los recursos humanos en América Latina y El Caribe. [Dialogue social sur la formation professionnelle et le développement des ressources humaines en Amérique latine et dans les Caraïbes]. Notes de synthèse OIT/Cinterfor, n° 4 Montevideo: OIT/Cinterfor.

Griffiths, C., Dandurand, Y. et D. Murdoch. 2007. The Social Reintegration of Offenders and Crime Prevention [Réinsertion sociale des délinquants et prévention de la criminalité]. Vancouver: The



Formation pour les directeurs de la réadaptation
Instituts de réhabilitation dans le cadre de la PJI, Uruguay. 2015

International Centre for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy.

EUROSOCIAL. 2014a. Prácticas eficaces en materia de reducción de la reincidencia y de la reinserción social de los reclusos, en particular desde la perspectiva del trabajo remunerado. [Pratiques efficaces pour réduire la récidive et la réinsertion sociale des détenus, notamment sous l'angle du travail rémunéré]. Colección Estudios No. 11, Madrid.

—. 2014b. Reglas para la inserción socio-laboral de las personas privadas de libertad. [Règles pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes privées de liberté]. Madrid.

ICPRC (Institute for Crime and Justice Policy Research). 2019. World Prison Brief. London. Disponible sur: <http://www.prisonstudies.org/>.

INR et INEFOP. 2015. Convenio específico entre el Instituto Nacional de Rehabilitación y el Instituto Nacional de Empleo y Formación Profesional. [Accord spécifique entre l'Institut national de la réinsertion et l'Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle]. Montevideo.

Joy Tong, L. S. et D. Farrington. 2006. "How effective is the 'Reasoning and Rehabilitation' programme in reducing reoffending? A meta-analysis of evaluations in four countries" [Quelle est l'efficacité du programme

«Raisonnement et réinsertion» dans la réduction de la récidive? Méta-analyse des évaluations dans quatre pays], *Psychology, Crime & Law*, 12:1, 3-24. Disponible sur: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10683160512331316253>.

Juanche, A. 2018. La perspectiva técnica en la gestión integral de la privación de libertad. [La perspective technique dans la gestion intégrée de la privation de liberté]. Montevideo: INR.

— et **J. Palummo.** 2012. Hacia una política pública en privación de libertad: Diálogo, recomendaciones y propuestas. [Vers une politique publique en matière de privation de liberté. Dialogue, recommandations et propositions]. Montevideo: Service de la paix et de la justice d'Uruguay (SERPAJ) et Observatoire du système judiciaire (OSJ).

OAS. 2011. Report on the Human Rights of Persons Deprived of Liberty in the Americas [Rapport sur les droits humains des personnes privées de liberté en Amérique]. San José: Commission interaméricaine des droits de l'homme

ONUDDC. 2010. The Prevention of Recidivism and the Social Reintegration of Offenders. [Prévention de la récidive et réinsertion sociale des délinquants.] Criminal Justice Handbook Series. Vienne.

14 À titre d'exemple, on peut citer le restaurant Interno à Cartagena de Indias, en Colombie, qui est situé à l'intérieur de la prison et géré par des détenues (<http://restauranteinterno.com/>). Toujours en Colombie, la plateforme Chipar offre des possibilités de télétravail aux femmes qui ont été libérées grâce à la vente de produits provenant de stocks excédentaires. Un groupe d'organismes nationaux facilite la commercialisation de produits fabriqués dans divers endroits: Libera Colombia, faisant participer des personnes privées de liberté, (<https://liberacolombiawixsite.com/liberacolombiablog-1/>); IntegrArte Panama (<http://www.mingob.gob.pa/integrarte/>) et Muã Paraguay (<https://es-la.facebook.com/muaencendeesperanza/>).

Pantoja, R. 2010. “La evidencia empírica de reducción de la reincidencia delictiva, como herramienta para la seguridad pública y la integración social” [Preuves empiriques de la réduction de la récidive en tant qu’outil de sécurité publique et d’insertion sociale]. Revista Debates penitenciarios N° 13, 3–18. Santiago de Chile: Universidad de Chile.

Rangel, H. (ed.) 2009. Mapa regional latinoamericano sobre educación en prisiones. Notas para el análisis de la situación y la problemática regional. [Carte régionale de l’Amérique latine sur l’éducation dans les prisons. Notes pour l’analyse de la situation et des problèmes régionaux]. Buenos Aires, Madrid: Centre International d’études pédagogiques, Ministère de l’éducation d’Argentine; EUROSOCIAL.

Redondo Illescas, R. S., J. Sánchez-Meca and V.G. Genovés. 1999. Treatment of offenders and recidivism: Assessment of the effectiveness of the programmes applied in Europe. [Traitement des délinquants et de la récidive: Évaluation de l’efficacité des programmes appliqués en Europe] Barcelone: Université de Barcelone.

—, **Catena, A. M. et Andrés Pueyo, A. 2011.** Factores de éxito asociados a los programas de intervención con menores infractores. [Facteurs de réussite associés aux programmes d’intervention auprès des jeunes délinquants] Rapports et études de recherche. Madrid. Ministerio de Sanidad, Política Social e Igualdad.

Rojido, E., A. Vigna, and N. Trajtemberg. 2010. Rehabilitación, reingreso y desistimiento en Uruguay: El caso del Centro Nacional de Rehabilitación. [Réhabilitation, réinsertion et désistance en Uruguay: Le cas du Centre national de réinsertion]. Udelar, Facultad de Ciencias Sociales; El Uruguay desde la Sociología, 8ª Reunión Anual de Investigadores del Departamento de Sociología. Montevideo: INR. 239-256.

Serrano Berthet, R. 2018. Cuando 1 dólar reditúa 6: Cuatro argumentos para invertir en reinserción social. [Quand 1 dollar en rapporte 6: Quatre arguments pour investir dans la réinsertion sociale]. IADB Blog. Washington D.C.: IADB. Disponible sur: <https://blogs.iadb.org/seguridad-ciudadana/es/hasta-luego-senor-hyde-4-argumentos-rationales-de-invertir-en-la-reinsercion-social/>.

UNHCR 2017. Realizing Human Rights through Government Budgets [L’exercice des droits humains par le biais des budgets gouvernementaux]. New York, NY.

Tomasevski, K. 2002. “Indicadores del derecho a la educación” [Indicateurs sur les droits à l’éducation]. Revista de Instituto Interamericano de Derechos Humanos. No. 40, Mexico City: Universidad Nacional Autónoma de México. 341-388. Disponible sous: <https://revistas-colaboracion.juridicas.unam.mx/index.php/rev-instituto-interamericano-dh/article/view/8220/7368>.

UNESCO. 2008. Educación en prisiones en América Latina. Derechos, libertad y ciudadanía. [L’éducation dans les prisons en Amérique latine. Droits, liberté et citoyenneté]. Brasilia.

Vila Merino, E. and Víctor M. Martín Solbes (eds). 2013. “La educación en instituciones penitenciarias. Historia, políticas públicas y buenas prácticas” [L’éducation dans les prisons. Histoire, politiques publiques et bonnes pratiques]. Revista de Educación No. 360, Jan-Abr, Madrid: Ministerio de Educación, Cultura y Deporte.

Williamson, B. 2005. Políticas y Programas de Rehabilitación y Reinserción en Cárceles. [Politiques et programmes de réadaptation et de réinsertion dans les prisons]. Santiago de Chile: Fundación Paz Ciudadana.

—, **2017.** Roadmap for the Development of Prison-based Rehabilitation Programmes United Nations [Feuille de route pour l’élaboration de programmes de réinsertion en milieu carcéral Nations Unies], Vienne.

Liste des abréviations*

CEM	Centro de Estudios Metropolitanos (ARG)
CET	Centro de estudio y trabajo penitenciario (CHL)
CGERA	Confederación Empresaria de la República Argentina (ARG)
CINTERFOR	Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (IGO)
CLACSO	Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (INGO)
ETA	Entidades de capacitación
FONDEF	Fondo de Fomento al Desarrollo Científico y Tecnológico (ARG)
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés (IGO)
IADB	Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C. (IGO)
IERIC	Instituto de Estadística y Registro de la Industria de la Construcción (ARG)
INEFOP	Instituto Nacional de Empleo y Formación Profesional (URY)
INISA	Instituto Nacional de Inclusion Social Adolescente (URY)
INR	Instituto Nacional de Rehabilitación (URY)
LGTBQ	Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres
MIE	Mesa interinstitucional de educación para personas en conflicto con la ley
MTE	Ministerio de Trabajo y Empleo (ARG)
OAS	Organisation des États Américains (IGO)
OMS	Organisation mondiale de la santé (IGO)
ONUDC	Office des Nations Unies contre les drogues et le crime, Vienne (IGO)
OPS	Organisation panaméricaine de la santé (IGO)
PJI	Programa de Justicia e Inclusión (URY)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SPB	Servicio Penitenciario Provincia de Buenos Aires (ARG)
SUNCA	Sindicato Único Nacional de la Construcción (URY)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOCRA	Unión Obrera de la Construcción de la República Argentina (ARG)

Centro Interamericano para el Desarrollo del Conocimiento en la Formación Profesional - OIT/Cinterfor

Copyright © Organización Internacional del Trabajo (OIT/Cinterfor) 2019

OIT/Cinterfor - Avda. Uruguay 1238

Tel.: +2902 0557 -

Montevideo, Uruguay.

oitcinterfor@ilo.org

www.oitcinterfor.org



Organisation
internationale
du Travail

CINTERFOR